



EU Horizon Europe Research
and Innovation Programme,
grant agreement N°101058651

PRÉ-ÉVALUATION DES INDICATEURS DE BIODIVERSITÉ DANS LES EXPLOITATIONS DE GRANULATS



Objectif et portée

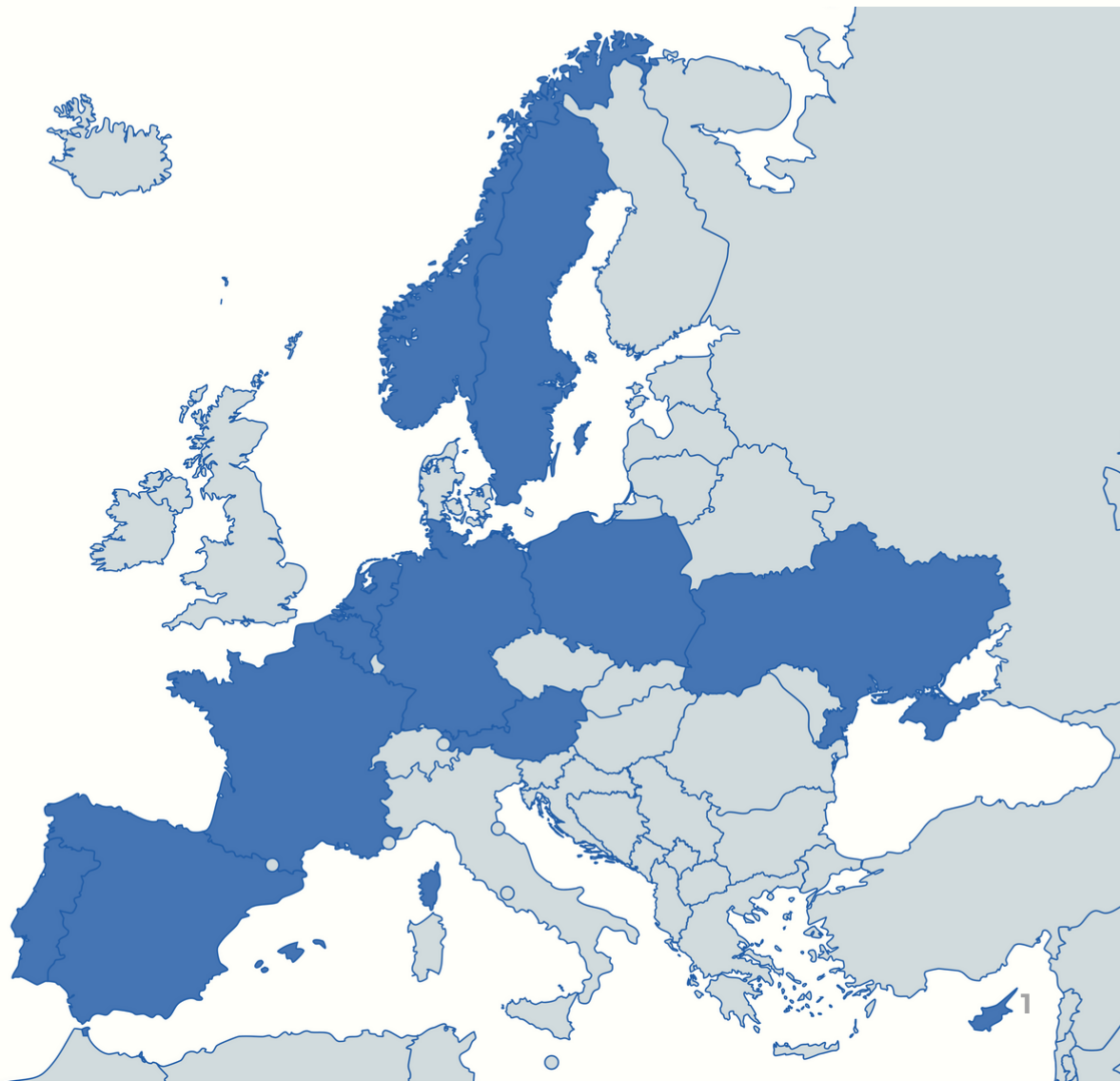
Aggregates Europe (l'association européenne des producteurs de granulats), en étroite collaboration avec le projet Rotate (financé par la Commission européenne et dirigé par l'ANEFA (association nationale des entrepreneurs fabricants d'agréats), et avec le soutien de la Fundación Tormes-EB, de l'Université de Liège (ULiège) et de la Federación de Áridos (Fédération espagnole des Granulats), a présenté les résultats du premier niveau des Indicateurs de Biodiversité 2024–2025. Cet événement marque une étape importante dans l'engagement collectif du secteur en faveur de la durabilité et de la protection de la biodiversité.

La présente initiative a pour objectif de fournir des outils pratiques pour évaluer et assurer le suivi de la biodiversité et des services écosystémiques dans les sites d'extraction. Il s'agit de développer un ensemble d'indicateurs de biodiversité évolutifs qui allient rigueur scientifique et, en même temps, praticité et accessibilité pour les exploitants de sites de granulats.

L'objectif principal est de générer des indicateurs de biodiversité cohérents et comparables pour le suivi dans l'ensemble de l'industrie européenne des granulats, en construisant un langage commun de durabilité permettant au secteur de démontrer sa valeur ajoutée en matière environnementale.

Au cours de cette première année (2024-2025), 191 réponses valides ont été recueillies dans 12 pays européens. Nous sommes confiants que la participation augmentera lors des prochaines phases et des années à venir, renforçant ainsi l'engagement ferme du secteur en faveur du développement de bonnes pratiques environnementales.

Nous avons recueilli des réponses au questionnaire provenant de douze pays différents.





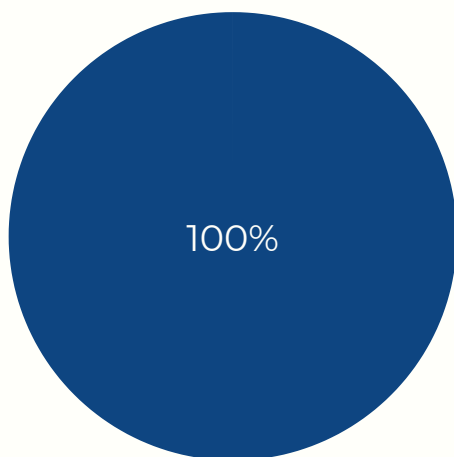
Informations Générales

(1) Disposez-vous d'une cartographie de l'exploitation de granulats ?

100% des exploitations de granulats enquêtées ont déclaré disposer d'une cartographie de leurs sites d'extraction, qu'elle soit au format numérique ou physique, ce qui démontre une conformité totale aux normes de documentation spatiale.

Cela implique que tous les sites maintiennent une cartographie détaillée de leurs zones de concession et d'exploitation, pouvant inclure des systèmes SIG, des plans en CAO ou des cartes annotées. Cette documentation est essentielle pour le suivi des limites opérationnelles, la planification des travaux de restauration et le respect de la réglementation en vigueur.

Ce taux de 100% reflète l'engagement solide de l'ensemble du secteur en faveur d'une gestion responsable des sols et de la transparence dans l'information spatiale.



- Disponibilité de la cartographie de l'exploitation (100%)
- Absence de cartographie de l'exploitation (0%)
- Déficit de connaissances internes (0%)

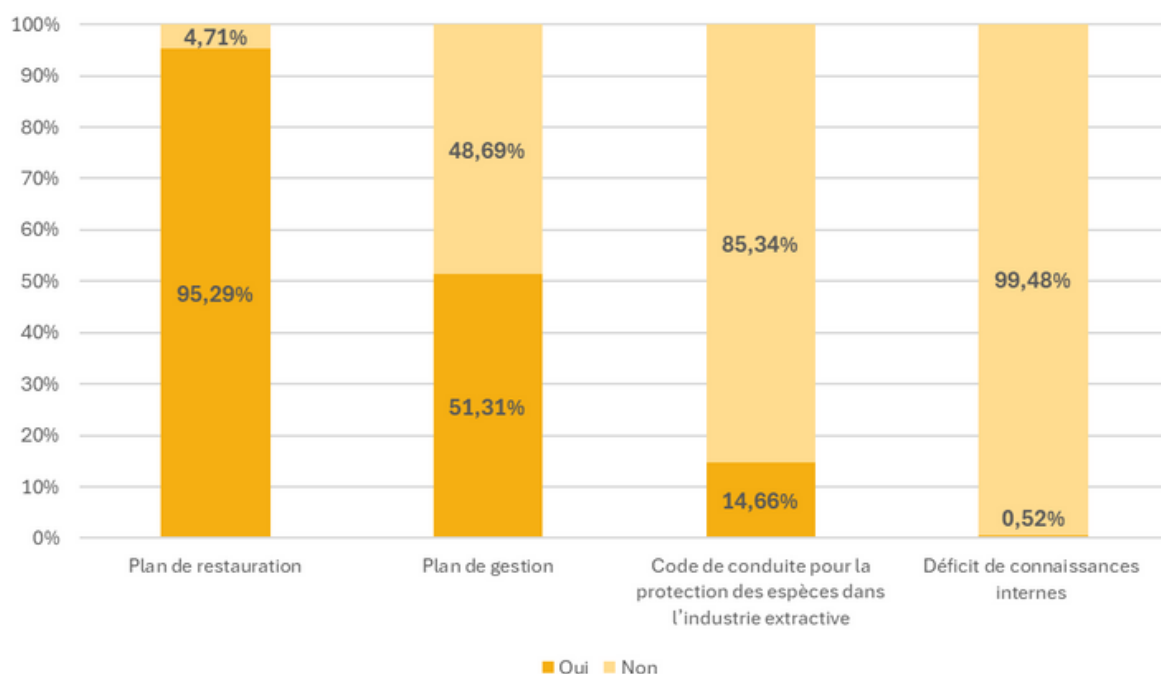
Plan de restauration et de gestion de la biodiversité

(2) Gérez-vous des aspects de conservation de la nature à l'intérieur de la zone de concession?

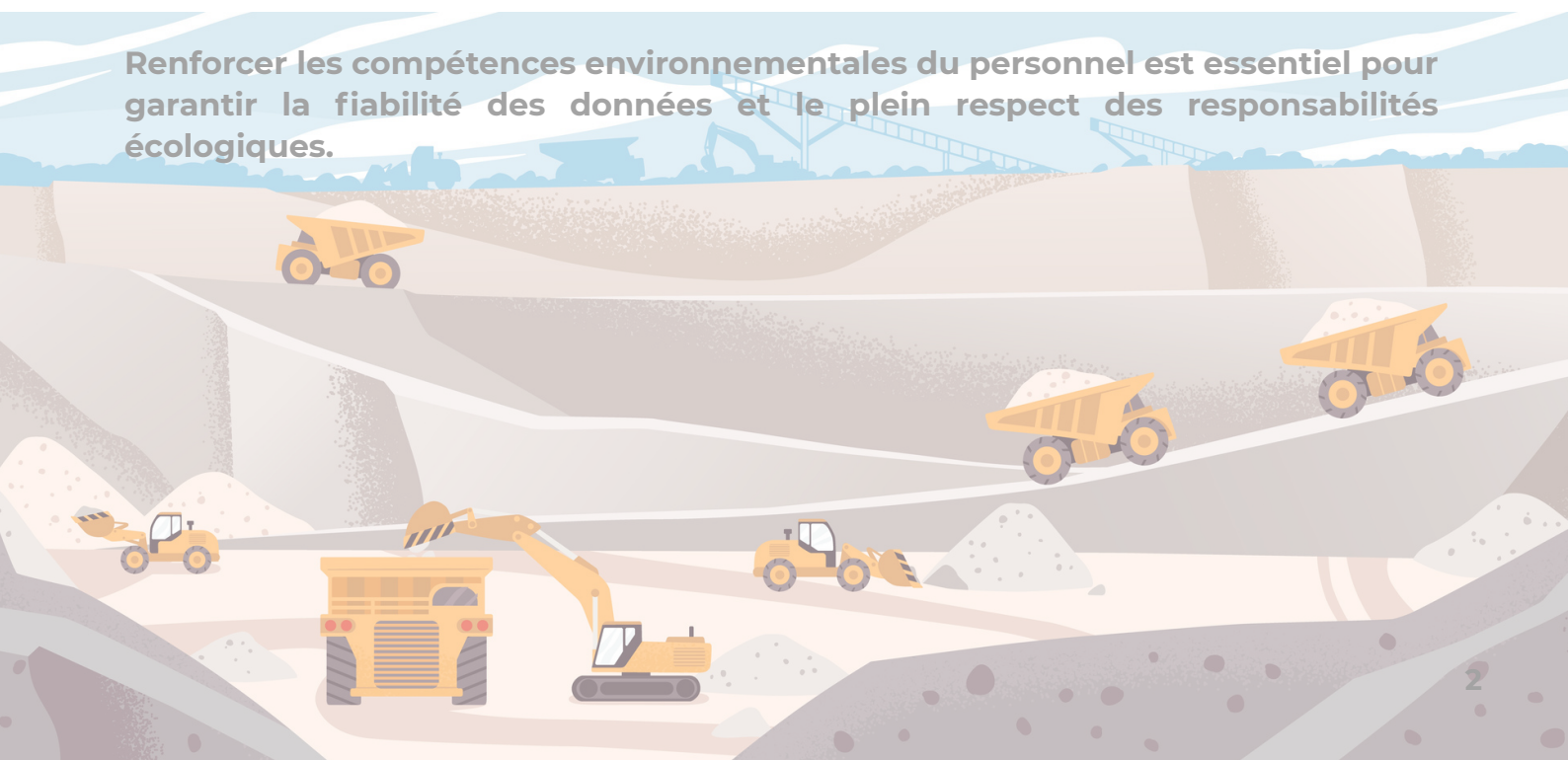
Une majorité significative des exploitations de granulats (95,29%) déclare disposer d'un plan de restauration, ce qui constitue une exigence légale dans les activités extractives, visant à la réhabilitation des écosystèmes affectés.

Un peu plus de la moitié (51,31%) met également en œuvre des plans de gestion, tandis que 14,66% se conforment au code de conduite pour la protection des espèces dans les industries extractives.

Il convient de souligner qu'un petit pourcentage de répondants a indiqué ne pas avoir de connaissances concernant le plan de restauration et ces obligations, ce qui suggère l'existence de lacunes dans la compréhension interne. Ce constat met en évidence l'importance d'affecter du personnel techniquement qualifié en matière environnementale et de biodiversité, ou bien de fournir une formation spécifique afin d'améliorer la précision dans ce type d'évaluations.



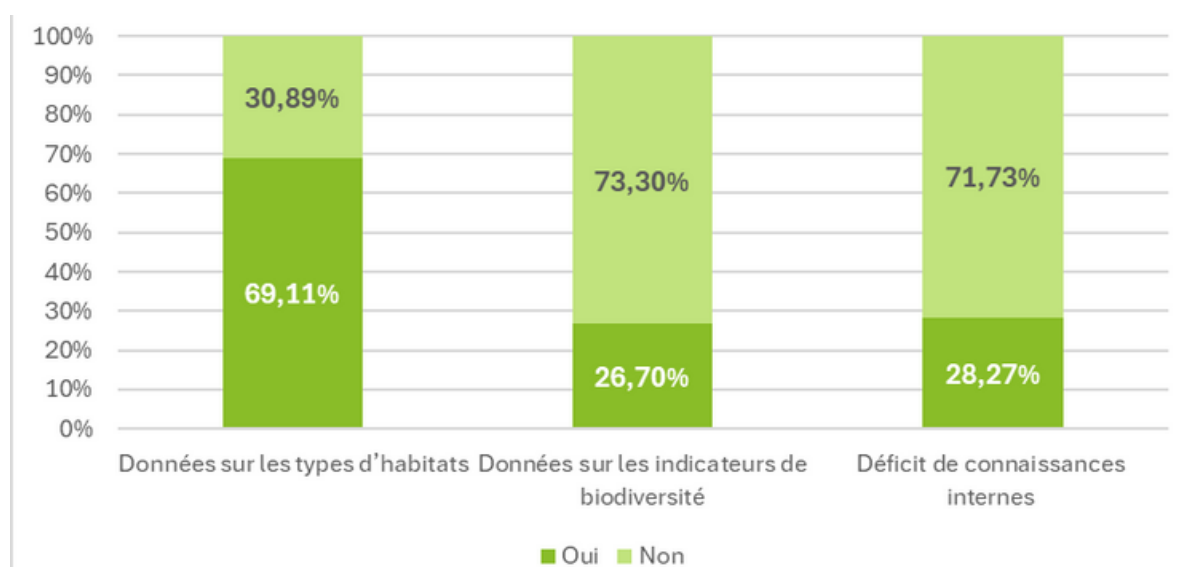
Renforcer les compétences environnementales du personnel est essentiel pour garantir la fiabilité des données et le plein respect des responsabilités écologiques.



Protection des espèces et des habitats



(3) L'exploitation dispose-t-elle de données sur les habitats naturels et/ou la biodiversité ?



Une proportion élevée d'exploitations de granulats (69,11%) recueille déjà des données sur les types d'habitats, ce qui constitue une base solide pour la compréhension et la conservation des écosystèmes naturels.

De plus, plus d'un quart (26,70%) collecte des données à travers des indicateurs de biodiversité, soutenant ainsi les efforts de suivi de la diversité des espèces et des changements écologiques.

L'existence d'un déficit de connaissances internes de 28,27 % met en évidence une opportunité d'impliquer davantage le personnel dans les pratiques de suivi environnemental. Cela suggère que, grâce à une formation spécifique ou à la participation de personnel spécialisé en écologie ou en biodiversité, la qualité et la couverture des données pourraient être renforcées.

Renforcer les compétences techniques dans ce domaine permettra de consolider une gestion environnementale fondée et responsable dans l'ensemble du secteur.

(4) L'exploitation de granulats dispose-t-elle d'un inventaire des habitats protégés ?



Près de la moitié des exploitations de granulats (45,03%) disposent déjà d'un inventaire des habitats protégés, ce qui constitue une étape fondamentale pour garantir une conservation efficace et la conformité réglementaire.

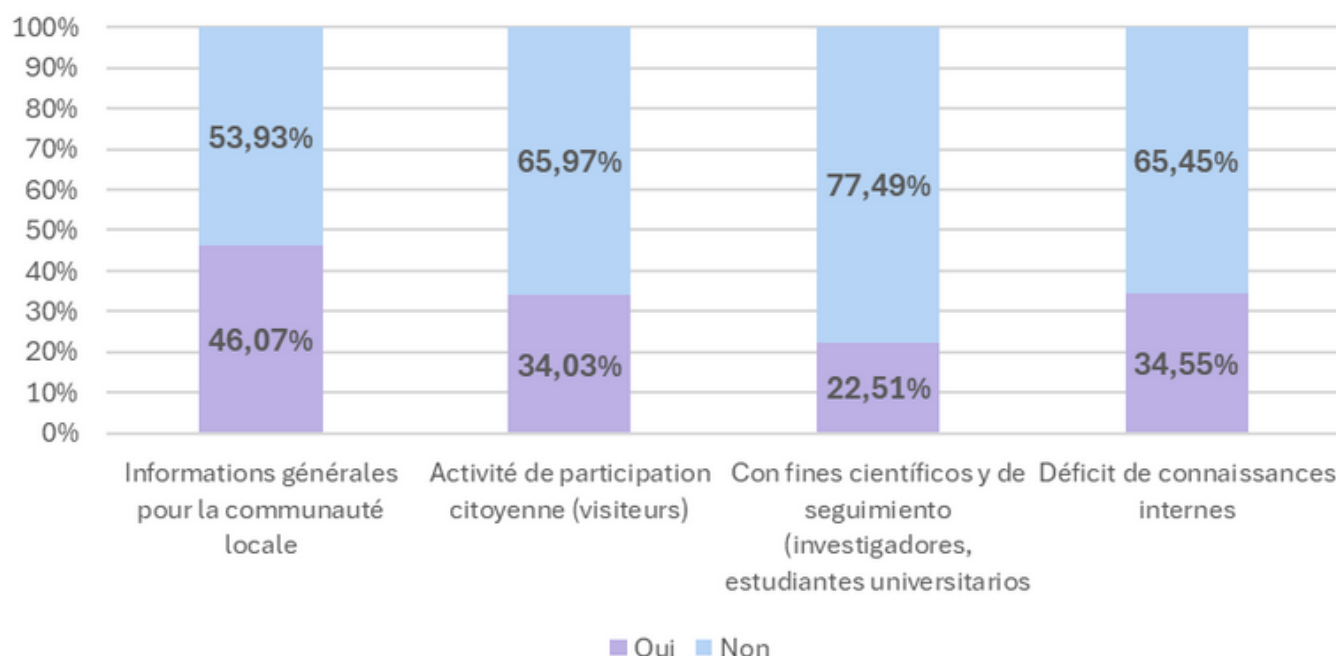
Cet effort initial permet un meilleur suivi, une planification plus rigoureuse et une protection renforcée des zones écologiquement sensibles à l'intérieur des limites de concession.

En revanche, 42,93% n'ont pas encore élaboré de tels inventaires et 12,04% présentent des lacunes de connaissances internes, ce qui peut refléter des opportunités d'améliorer la sensibilisation ou la communication. Ces chiffres témoignent d'un niveau d'implication prometteur, tout en soulignant le potentiel de progrès grâce à une formation environnementale spécifique.

L'élargissement des connaissances et le renforcement de la coordination interne peuvent assurer une identification et une gestion cohérente des habitats protégés dans l'ensemble des exploitations.



(5) Les exploitations de granulats développent-elles des initiatives avec la communauté locale ?



Près de la moitié des exploitations (46,07%) mènent une communication générale avec la communauté locale, établissant ainsi une base solide pour la transparence et la sensibilisation. Une proportion moindre (34,03%) va plus loin, en permettant la participation du public à travers des visites ou des activités éducatives, tandis que 22,51% collaborent avec des chercheurs ou des étudiants à des fins scientifiques.

Cependant, 34,55% des réponses révèlent l'existence d'un déficit de connaissances internes, ce qui suggère que certains efforts de communication peuvent ne pas être pleinement documentés ou peu connus au sein même de l'organisation. Ces chiffres reflètent une reconnaissance croissante de l'importance de la diffusion et du dialogue avec la société.

Pas à pas, le secteur progresse vers une communication plus ouverte et inclusive, montrant des avancées réelles dans la consolidation d'un engagement social accru et d'une meilleure acceptation publique.

Envie d'en savoir plus?
**Scannez le code QR pour écouter
notre épisode de podcast sur ce sujet!**

